

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GARAGE LASME OUEDRAOGO »

Siège Abidjan, Abobo, SANMANKE, près de la  
pharmacie nour, Lot 98, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GARAGE LASME OUEDRAOGO »

Objet : Réparation de gros engins; vente de pièces détachées de véhicule poids lourds, vente de véhicule.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, SANMANKE, près de la pharmacie nour, Lot 98, Ilot 15

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO LASSANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09926 du 06/09/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64466/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

